



MAGAZINE GARD INFO

Gard Info : le magazine N°8 consacré au budget est sorti

Gard Info, magazine d'informations du Conseil départemental du Gard, vient de paraître avec un dossier consacré au budget 2024 de la collectivité.

Publié le 12/02/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



Le budget 2024 a été voté le 12 janvier, à hauteur d'1,2 milliard d'euros. Un montant stable, malgré une conjoncture économique compliquée. Toutefois, grâce à une gestion saine de ses finances, le Conseil départemental du Gard parvient à maintenir son ambition d'un investissement en hausse et ainsi garantir la stabilité de son action, tout en renforçant ses services publics à l'ensemble des Gardoises et des Gardois.

Dans ce 8e numéro de Gard Info, vous pourrez découvrir l'étendue du domaine d'actions du Conseil départemental, qui accompagne ses usagers à tous les âges et dans tous les domaines : autonomie, mobilités, éducation, emploi, santé, sport, culture...

Gard Info est disponible près de chez vous, dans votre mairie, votre Office de tourisme, votre Centre médico-social ainsi que dans de très nombreux commerces de proximité.

Le magazine est également consultable en ligne sur son site dédié « gardinfo.gard.fr » ; avec des contenus supplémentaires qui viennent enrichir la version papier, notamment des témoignages vidéos.

Bonne lecture !

Gard Info est disponible près de chez vous, dans votre mairie, votre Office de tourisme, votre Centre médico-social ainsi que dans de très nombreux commerces de proximité. Le magazine est également consultable en ligne sur son site internet dédié « gardinfo.gard.fr » ; avec des contenus supplémentaires qui viennent enrichir la version papier, notamment des témoignages vidéos.

Gard Info n°8



GARD INFO

L'e-magazine du Conseil départemental n°8

1 documents

Publié le 06/02/2024 -

Gard Info, magazine d'informations du Conseil départemental du Gard, vient de paraître avec un dossier consacré au budget 2024 de la collectivité.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76